

LA RÉGIE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU LAC-SAINT-JEAN, TENUE LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2017 À 15 H 30 À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE D'ALMA, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM LÉGAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. LUCIEN BOILY.

Présences :

M. Lucien Boily, MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. André Paradis MRC de Lac-Saint-Jean Est
M. Réal Côté MRC de Lac-Saint-Jean-Est	M. Richard Hébert MRC de Maria-Chapdelaine
M. Jean-Pierre Boivin MRC de Maria-Chapdelaine	Mme Ghislaine M-Hudon MRC du Domaine-du-Roy
M. Gilles Potvin MRC du Domaine-du-Roy	

Étaient également présents monsieur Guy Ouellet, directeur général et monsieur Mathieu Rouleau, directeur général adjoint.

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Lucien Boily, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue et ouvre la séance ordinaire à 15h30.

Résolution 2017-09-1634

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Monsieur Lucien Boily fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2017
 - 3.1 Dispense de lecture du procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2017
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 juillet 2017
4. Correspondance
 - 4.1 Programme de redistribution des redevances – Ville Saguenay
 - 4.2 Dépôt du rapport d'activités CREDD – Programme « Pour une ÈRE solidaire » 2016-2017
5. LET–Entente Saguenay
 - 5.1 Octroi de mandat - Agrandissement du LET – Évaluation et rapport des micromammifères
 - 5.2 Octroi de mandat - Agrandissement du LET –Évaluation et rapport des milieux humides
 - 5.3 Autorisation de signature – Entente intermunicipale
 - 5.4 Autorisation – Achat du lot numéro 4 467 178
 - 5.5 Autorisation – Achat de TPI limitrophes au LET
 - 5.6 Octroi de mandat – Accompagnement pour travaux d'un pont-basculé
6. Plans d'opération
 - 6.1 Octroi de mandat – Appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, d'Hébertville-Station et d'Alma – Déchet Dolbeau-Mistassini
 - 6.2 Octroi de mandat – Appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Roberval, d'Alma et d'Hébertville-Station – Déchet Roberval
 - 6.3 Octroi de mandat – Appel d'offres pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, de Roberval et d'Hébertville-Station – Recyclage Dolbeau-Mistassini
 - 6.4 Octroi de mandat – Mesure et caractérisation de composés odorants au LET d'Hébertville-Station
 - 6.5 Octroi de mandat – Remplacement des postes informatiques dans les écocentres
 - 6.6 Autorisation - Appels d'offres pour services professionnels - 5^e cellule et torchère
 - 6.7 Autorisation - Achat de bacs bleus

- 6.8 Octroi de mandat – Neutralisation des odeurs
- 7. Ressources humaines
 - 7.1 Approbation - Programme de reconnaissance des employés
 - 7.2 Adoption des recommandations du comité des ressources humaines et communications
- 8. Communications, programmes et services
 - 8.1 Acceptation du budget trimestriel des communications de septembre à décembre 2017
- 9. Finances
 - 9.1 Approbation de la liste des déboursés de juillet 2017
 - 9.2 Approbation de la liste des engagements du mois de juillet 2017 du directeur général
 - 9.3 Approbation de la liste des engagements du mois de juillet 2017 du directeur général adjoint
 - 9.4 Autorisation – Appel d’offres de l’UMQ – Nouveau contrat d’assurances collectives
 - 9.5 Autorisation – Désignation d’un représentant autorisé à agir au nom de la Régie - Revenu Québec
- 10. Acceptation du calendrier des rencontres du conseil d’administration 2018
- 11. Affaires nouvelles
 - 11.1 Enquête salariale
- 12. Période de questions pour les citoyens
- 13. Date et lieu de la prochaine assemblée (27 septembre à Saint-Félicien)
- 14. Levée de la séance ordinaire

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D’adopter l’ordre du jour tel que mentionné dans le préambule de la présente résolution.

3. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2017

Résolution 2017-09-1635

3.1 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2017

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D’exempter le directeur général de la lecture du procès-verbal de l’assemblée du 5 juillet 2017.

Résolution 2017-09-1636

3.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 5 JUILLET 2017

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D’adopter tel que rédigé le procès-verbal de l’assemblée du 5 juillet 2017.

4. CORRESPONDANCE

4.1 PROGRAMME DE REDISTRIBUTION DES REDEVANCES – VILLE SAGUENAY

La Ville de Saguenay, par sa résolution # VS-CE-2017-825, communique les nouveaux critères de performance pour la redistribution des redevances à l’élimination, et ce, pour l’année 2017.

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS CREDD – PROGRAMME « POUR UNE ÈRE SOLIDAIRE » 2016-2017

Le Conseil régional de l'environnement et du développement durable (CREDD) transmet son rapport d'activités 2016-2017 dans le cadre du projet « *Pour une Ère solidaire* ».

5. LET – ENTENTE SAGUENAY

Résolution 2017-09-1637

5.1 OCTROI DE MANDAT – AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE – ÉVALUATION ET RAPPORT DES MICROMAMMIFÈRES

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station.

ATTENDU QU'une étude d'impact pour l'évaluation et le rapport des micromammifères du site doit être réalisée par une firme spécialisée dans ce domaine;

ATTENDU QUE le financement est inclus à l'intérieur du budget de l'entente intermunicipale intervenue entre la RMR, la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour l'évaluation et le rapport des micromammifères en lien avec l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station à Environnement CA pour un montant de 10 405,24 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-09-1638

5.2 OCTROI DE MANDAT - AGRANDISSEMENT DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE – ÉVALUATION ET RAPPORT DES MILIEUX HUMIDES

ATTENDU QUE la Régie désire procéder à l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QU'une étude d'impact pour l'évaluation et le rapport des milieux humides du site doit être réalisée par une firme spécialisée dans ce domaine;

ATTENDU QUE le financement est inclus à l'intérieur du budget de l'entente intermunicipale intervenue entre la RMR, la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ghislaine M.-Hudon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour l'évaluation et le rapport des milieux humides en lien avec l'agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station à Environnement CA pour un montant de 14 889,26 \$ incluant les taxes applicables

Résolution 2017-09-1639

5.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE

ATTENDU QUE dans le cadre de l'entente intermunicipale signée le 26 novembre 2015 avec la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay pour l'enfouissement des matières admissibles recueillies sur leur territoire;

ATTENDU QU'au même titre que les deux municipalités hôtes du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station, soit Saint-Bruno et Hébertville-Station, la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord désirent posséder une entente de collaboration avec la municipalité de Larouche;

ATTENDU QUE la Régie est propriétaire exploitant du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE cette entente de collaboration doit être éventuellement enchâssée dans l'éventuel décret d'agrandissement;

ATTENDU QUE la Régie sera l'exécutant de cette entente en vertu de son rôle (propriétaire/exploitant) dans l'entente intermunicipale;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale et le président à signer l'entente de collaboration avec la municipalité de Larouche.

Résolution 2017-09-1640

5.4 AUTORISATION – ACHAT DU LOT NUMÉRO 4 467 178

ATTENDU QUE dans le cadre du projet d'enfouissement régional et de l'obtention d'un nouveau décret pour l'accueil du Saguenay, la Régie envisage l'acquisition de superficie supplémentaire;

ATTENDU QUE le lot numéro 4 467 178 est situé en bordure du rang Saint-Pierre à Hébertville-Station et est d'une superficie d'environ 29,48 hectares;

ATTENDU QUE le financement est inclus à l'intérieur du budget de l'entente intermunicipale intervenue entre la RMR, la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'un terrain afin d'obtenir une superficie supplémentaire pour ses installations au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station, et ce, pour un montant de 80 000 \$ plus les taxes si applicables.

Il est en outre résolu de mandater le notaire François Lavoie pour réaliser la transaction et d'autoriser le directeur général, monsieur Guy Ouellet, à signer tout document relatif à cette transaction.

Résolution 2017-09-1641

5.5 AUTORISATION – ACHAT DE TPI LIMITROPHES AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE

ATTENDU QUE la Régie désire acquérir les terres publiques intramunicipales (TPI) qui sont adjacentes à ses installations d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE l'acquisition de ces terres est essentielle afin de respecter le Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère qui interdit la contamination de l'air ambiant en dehors des limites de propriété du promoteur;

ATTENDU QUE la zone à acquérir est d'une superficie de 325 hectares;

ATTENDU QUE le financement est inclus à l'intérieur du budget de l'entente intermunicipale intervenue entre la RMR, la Ville de Saguenay et la MRC du Fjord-du-Saguenay;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à procéder à l'achat des terres publiques intramunicipales (TPI) qui sont adjacentes à ses installations d'Hébertville-Station, et ce, pour un montant de 340 000 \$ plus les taxes si applicables.

Il est en outre résolu de mandater le notaire Jacques Néron pour réaliser la transaction et d'autoriser le directeur général, monsieur Guy Ouellet, à signer tout document relatif à cette transaction.

Résolution 2017-09-1642

5.6 OCTROI DE MANDAT – ACCOMPAGNEMENT POUR TRAVAUX D'UN PONT-BASCULE

ATTENDU QU'il faut mandater une firme afin de procéder à la surveillance des travaux de construction pour l'ajout d'un pont-bascule (2^e balance) au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE le coût estimé à 5 semaines pour la finalisation des travaux demande un budget supplémentaire à l'offre de services déjà déposée pour la surveillance;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le règlement d'emprunt de la construction du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le budget supplémentaire en lien avec la surveillance des travaux au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station pour l'ajout de la 2^e balance à la firme WSP pour un montant de 13 222,13 \$ incluant les taxes applicables.

6. PLANS D'OPÉRATION

Résolution 2017-09-1643

6.1 OCTROI DE MANDAT – APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE SES SITES D'OPÉRATION DE DOLBEAU-MISTASSINI, D'HÉBERTVILLE-STATION ET D'ALMA – DÉCHET DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QU'il faut mandater une entreprise afin de procéder au transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, d'Hébertville-Station et d'Alma pour les déchets de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et que 3 firmes spécialisées dans ce domaine ont déposé leur soumission;

Entreprise	Provenance	Coût
Transport Sanitaire Fortin	Alma	214 738,58 \$
Les Entreprises Alfred Boivin	Chicoutimi	288 642,21 \$
Excavation Dolbeau	Dolbeau-Mistassini	294 393,49 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Transport Sanitaire Fortin;

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an se terminant le 7 septembre 2018;

ATTENDU QUE le coût pour l'évaluation des travaux est de 213 854 \$;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, d'Hébertville-Station et d'Alma pour les déchets à Dolbeau-Mistassini à Transport Sanitaire Fortin pour un montant de 214 738,58 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-09-1644

6.2 OCTROI DE MANDAT – APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE SES SITES D'OPÉRATION DE ROBERVAL, D'ALMA ET D'HÉBERTVILLE-STATION – DÉCHET ROBERVAL

ATTENDU QU'il faut mandater une entreprise afin de procéder au transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Roberval, d'Alma et d'Hébertville-Station pour les déchets de Roberval;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et que 2 firmes spécialisées dans ce domaine ont déposé leur soumission;

Entreprise	Provenance	Coût
Transport Sanitaire Fortin	Alma	328 289,55 \$
Les Entreprises Alfred Boivin	Chicoutimi	433 168,31 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Transport Sanitaire Fortin;

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an se terminant le 7 septembre 2018;

ATTENDU QUE le coût pour l'évaluation des travaux est de 323 367 \$;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Roberval, d'Alma et d'Hébertville-Station pour les déchets à Roberval à Transport Sanitaire Fortin pour un montant de 328 289,55 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-09-1645

6.3 OCTROI DE MANDAT – APPEL D'OFFRES POUR LE TRANSFERT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ENTRE SES SITES D'OPÉRATION DE DOLBEAU-MISTASSINI, DE ROBERVAL ET D'HÉBERTVILLE-STATION – RECYCLAGE DOLBEAU-MISTASSINI

ATTENDU QU'il faut mandater une entreprise afin de procéder au transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, de Roberval et d'Hébertville-Station pour le recyclage de Dolbeau-Mistassini;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix par appel d'offres public et que 2 firmes spécialisées dans ce domaine ont déposé leur soumission;

Entreprise	Provenance	Coût
Transport Sanitaire Fortin	Alma	172 256,98 \$
Excavation Dolbeau	Dolbeau-Mistassini	287 006,34 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est Transport Sanitaire Fortin;

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée d'un an se terminant le 7 septembre 2018;

ATTENDU QUE le coût pour l'évaluation des travaux est de 190 284 \$;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ghislaine M.-Hudon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le transfert de matières résiduelles entre ses sites d'opération de Dolbeau-Mistassini, de Roberval et d'Hébertville-Station pour le recyclage à Dolbeau-Mistassini à Transport Sanitaire Fortin pour un montant de 172 256,98 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-09-1646

6.4 OCTROI DE MANDAT – MESURE ET CARACTÉRISATION DE COMPOSÉS ODORANTS AU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE D'HÉBERTVILLE-STATION

ATTENDU QUE la Régie souhaite réaliser des mesures de composés odorants dans le secteur du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station;

ATTENDU QUE les travaux soient réalisés par une firme spécialisée en olfactométrie (mesure des odeurs);

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour la mesure et la caractérisation de composés odorants au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station à Odotech pour un montant de 13 450 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-09-1647

6.5 OCTROI DE MANDAT – REMPLACEMENT DES POSTES INFORMATIQUES DANS LES ÉCOCENTRES

ATTENDU QU'il faut remplacer les postes informatiques dans certains écocentres;

ATTENDU QUE la Régie désire effectuée la mise à niveau des postes qui sont désuets;

ATTENDU QUE la Régie a demandé des prix à deux firmes spécialisées dans ce domaine;

Entreprise	Provenance	Coût/écocentre	Coût total
BGM Informatique	Alma	1 476,07 \$	8 856,42 \$
Mégaburo	Alma	1 689,72 \$	10 138,32 \$

ATTENDU QUE le plus bas soumissionnaire conforme est BGM Informatique;

ATTENDU QUE le mandat est pour une durée de 2 mois, soit de septembre à octobre 2017 ;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer le mandat pour le remplacement des postes informatiques dans certains écocentres à BGM Informatique pour un montant de 1 476,07 \$/écocentre et pour un montant total de 8 856,42 \$ incluant les taxes applicables.

Résolution 2017-09-1648

6.6 AUTORISATION – APPELS D’OFFRES POUR SERVICES PROFESSIONNELS – 5^E CELLULE ET TORCHÈRE

ATTENDU QUE la 5^e cellule et la torchère doivent être construites au lieu d’enfouissement technique;

ATTENDU QUE le recours à des professionnels est nécessaire;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D’autoriser la direction générale à procéder à un appel d’offres pour les services de professionnels pour la construction de la 5^e cellule et la torchère au lieu d’enfouissement technique.

Résolution 2017-09-1649

6.7 AUTORISATION – ACHAT DE BACS BLEUS DANS LE CADRE DU PROJET « UNE PORTE, UN BAC »

ATTENDU QUE le programme « *Une porte, un bac* » existe depuis 2013 dans le but de favoriser la participation citoyenne à l’amélioration de notre gestion des matières résiduelles;

ATTENDU QUE la Régie trouve important de continuer à desservir la population en leur offrant la possibilité de participer à l’effort collectif en termes de recyclage;

ATTENDU QUE l’achat de bacs de recyclage permet un suivi de distribution à chaque adresse civique ayant fait une demande;

ATTENDU QUE la livraison d’un camion comprend 486 bacs bleus. Le prix actuel de chaque bac est de 82,90 \$ pour un montant total de 46 322,74 \$ incluant les taxes applicables;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D’autoriser la direction générale à procéder à l’achat de bacs bleus par l’entremise du Groupe CODERR, distributeur de ces bacs dans chacune des municipalités pour un montant total de 46 322,74 \$ incluant les taxes applicables. Ces sommes étant prises à même le budget d’investissements de 2017.

Résolution 2017-09-1650

6.8 OCTROI DE MANDAT – NEUTRALISATION DES ODEURS

ATTENDU QUE des problématiques d’odeurs sont présentes au lieu d’enfouissement technique d’Hébertville-Station;

ATTENDU QUE des moyens afin de neutraliser les odeurs doivent être mis en place;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'octroyer un mandat pour la neutralisation des odeurs à une firme reconnue dans le domaine pour un montant maximum de 15 000 \$ incluant les taxes applicables.

7. RESSOURCES HUMAINES

Résolution 2017-09-1651

7.1 APPROBATION - PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

ATTENDU QUE la Régie est fière de compter parmi ses employé(e)s, des hommes et des femmes qui se distinguent par leur dévouement, leur contribution ainsi que par leurs années de service au sein de notre organisation;

ATTENDU QUE la Régie souhaite mettre en place un programme de reconnaissance envers son personnel;

ATTENDU QUE la reconnaissance demeure un outil de motivation pour les salariés;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ghislaine M.-Hudon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'approuver le programme de reconnaissance des employés et de mandater la direction générale à l'appliquer.

Résolution 2017-09-1652

7.2 ADOPTION DES RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET COMMUNICATIONS

Considérant la recommandation du comité des ressources humaines de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'entériner les recommandations du comité des ressources humaines du 30 août 2017 et de procéder au congédiement du salarié portant le matricule numéro 8331.

8. COMMUNICATIONS, PROGRAMMES ET SERVICES

Résolution 2017-09-1653

8.1 ACCEPTATION DU BUDGET TRIMESTRIEL DES COMMUNICATIONS DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2017

ATTENDU QUE le budget trimestriel des communications pour le mois de septembre à décembre 2017 doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le comité des communications présente une liste de dépenses pour l'administration au montant de 21 950 \$;

ATTENDU QUE le comité des communications présente une liste de dépenses pour les opérations au montant de 48 150 \$;

ATTENDU QUE le comité des communications présente une liste de dépenses pour la sensibilisation et l'éducation au montant de 66 800 \$;

ATTENDU QUE les dépenses du comité des communications représentent une liste totalisant un montant final de 136 900 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'accepter le budget trimestriel des communications pour le mois de septembre à décembre 2017.

9. FINANCES

Résolution 2017-09-1654

9.1 APPROBATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS DE JUILLET 2017

SOMMAIRE DES DÉBOURSÉS ET DES DÉPENSES APPROUVÉES DE LA RMR DU LAC-SAINT-JEAN				
1er au 31 juillet 2017				
Sommaire des déboursés				
NOM	DESCRIPTION SOMMAIRE DES DÉPENSES	DATE	MONTANT	PAGE
LISTE DES CHÈQUES DE JUILLET			1 366 394,53 \$	p 1 à 31
LISTE DES PAIEMENTS DIRECTS DE JUILLET	Chèques et paiements # 9 822 à 10 158		870 620,17 \$	p 32 à 50
LISTE DES RETRAITS DE JUILLET	Hydro Québec juillet		23 524,72 \$	p 51
Visa Desjardins	Frais de juin 2017	2017-07-31	1 916,71 \$	p 52
SSQ Société assurance vie Inc.	Assurances collectives de juillet	2017-07-17	11 266,56 \$	
SSQ Société assurance vie Inc.	Assurances collectives - Compte santé de juillet	2017-07-19	1 855,94 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre et centre transfert d'Alma	2017-07-04	722,18 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre d'Hébertville	2017-07-10	87,12 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Garage	2017-07-21	1 274,01 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert de Roberval	2017-07-21	1 021,12 \$	
Hydro Québec	Électricité écocentre de Dolbeau-Mistassini	2017-07-27	106,48 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de transfert Roberval	2017-07-24	419,53 \$	
Hydro Québec	Électricité centre de tri	2017-07-27	3 124,64 \$	
Hydro Québec	Électricité LET HS - Usine	2017-07-28	5 394,52 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 6 JUILLET	Salaires période se terminant le 1 juillet et paie des élus de juin		56 448,15 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 13 JUILLET	Salaires période se terminant le 8 juillet		52 597,59 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 20 JUILLET	Salaires période se terminant le 15 juillet		54 106,75 \$	
SALAIRES PAYÉS LE 27 JUILLET	Salaires période se terminant le 22 juillet		53 996,24 \$	
REMIQ PAYÉS LE 24 JUILLET	Remise de juin		30 228,30 \$	
REMISE GOUVERNEMENTALE - DAS PAYÉES LE 17 JUILLET	Période du 1er au 15 juillet		59 946,39 \$	
			2 595 051,65 \$	
Sommaire des dépenses approuvées				
	Dépenses approuvées par le directeur général		40 853 \$	p 53
	Dépenses approuvées par le directeur général adjoint		194 399 \$	p 54 à 62
	Dépenses approuvées par résolution		155 401 \$	p 63

Il est proposé par monsieur Réal Côté;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des déboursés du mois de juillet 2017 de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, chèques et autres frais, pour un montant de 2 595 051,65 \$;

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par la présente qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui font partie intégrante du procès-verbal.

Guy Ouellet, directeur général

Résolution 2017-09-1655

**9.2 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JUILLET 2017
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général présente une liste d'engagements de 40 853 \$ pour le mois de juillet 2017;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Richard Hébert;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de juillet 2017 du directeur général.

Résolution 2017-09-1656

**9.3 APPROBATION DE LA LISTE DES ENGAGEMENTS DU MOIS DE JUILLET 2017
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

ATTENDU QUE l'engagement des dépenses doit être préalablement autorisé;

ATTENDU QUE le directeur général adjoint présente une liste d'engagements pour le mois de juillet 2017 de 194 399 \$;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur André Paradis;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES :

D'approuver la liste des engagements du mois de juillet 2017 du directeur général adjoint.

Résolution 2017-09-1657

**9.4 AUTORISATION – APPEL D'OFFRES DE L'UMQ – NOUVEAU CONTRAT
D'ASSURANCES COLLECTIVES**

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur les cités et au Code municipal et à la Solution UMQ, la Régie et ce conseil souhaitent autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsqu'applicable, pour ses élus;

ATTENDU QUE Mallette Actuaire Inc. s'est déjà vu octroyer le mandat pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat – Solution UMQ - à octroyer est de 0.65 % au consultant Mallette Actulaires Inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1.15 %;

ATTENDU QUE la Régie souhaite maintenant confirmer son adhésion à la Solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat au Groupe Mallette Actulaires Inc. en conséquence;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Ghislaine M.-Hudon;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

QUE ce Conseil confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la municipalité;

QUE l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans;

QUE la Régie mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer suite à l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Régie s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la Régie durant le contrat et une rémunération de 0.65 % pourcentage des primes totales versées par la municipalité au consultant Mallette Actulaires Inc.;

Que la Régie s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé suite à l'application des présentes.

Résolution 2017-09-1658

9.5 AUTORISATION – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT AUTORISÉ À AGIR AU NOM DE LA RÉGIE – REVENU QUÉBEC

ATTENDU QUE Revenu Québec exige la désignation d'un représentant de la Régie pour l'accessibilité à l'ensemble des renseignements et des services offerts dans « Mon dossier »;

ATTENDU QUE la Régie (numéro de NEQ 8831858921) désire mandater, comme représentant de l'entreprise, Monsieur Carl Gaudreault, directeur des finances, afin d'agir en son nom dans « Mon dossier »;

ATTENDU QUE la Régie consent à ce que son représentant soit autorisé;

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à « Mon dossier » pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;

- à remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de « Mon dossier » pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne);

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

De mandater monsieur Carl Gaudreault, directeur des finances, comme représentant autorisé à agir au nom et pour le compte de la Régie en ce qui concerne l'accessibilité de tous les services offerts dans « Mon dossier », et ce, en lien avec Revenu Québec.

Résolution 2017-09-1659

10. ACCEPTATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018

ATTENDU QUE la planification annuelle facilite la participation des membres ;

ATTENDU QUE le calendrier 2018 a été soumis aux membres du conseil d'administration;

ATTENDU QUE l'article 597 du code municipal du Québec stipule l'obligation légale d'adopter le calendrier des assemblées;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Boivin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'approuver le calendrier des rencontres 2018 et de mandater la direction à le diffuser.

CONSEIL D'ADMINISTRATION**13h30 à 15h30 : Plénier****15h30 à 16h30 : Public**

Date	Lieu
janvier	N/A
7 février	Roberval
7 mars	Dolbeau-Mistassini
4 avril	Alma
9 mai	Saint-Félicien
13 juin	Dolbeau-Mistassini
4 juillet	Alma
août	N/A
5 septembre	Roberval
26 septembre	Dolbeau-Mistassini
octobre	N/A
7 novembre	Alma
5 décembre	Saint-Félicien

11. AFFAIRES NOUVELLES

Résolution 2017-09-1660

11.1 ENQUÊTE SALARIALE

ATTENDU QU'un lien familial unit monsieur Benoît Hudon, chargé de projet chez Trigone et madame Ghislaine M.-Hudon dans un dossier d'enquête salariale;

ATTENDU QUE l'administrateur a divulgué la nature de son intérêt/conflict d'intérêts dans la question avant le début des délibérations sur cette question;

ATTENDU QU'il s'est abstenu de participer aux délibérations sur cette question et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur celle-ci;

ATTENDU QU'il a quitté la séance après avoir divulgué la nature de son intérêt/conflict d'intérêts pendant toute la durée des délibérations et du vote sur cette question;

ATTENDU QUE les sommes nécessaires à la réalisation de la présente soient prises à même le budget de fonctionnement;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par monsieur Gilles Potvin;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES;

D'autoriser la direction générale à octroyer le mandat d'enquête salariale à la firme Trigone pour un montant de 5 545,53 \$ incluant les taxes applicables.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LES CITOYENS

Aucune question de la part des citoyens.

13. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE (LE 27 SEPTEMBRE 2017 À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-FÉLICIEN)

L'assemblée ordinaire est prévue pour le 27 septembre prochain à 15h30 à l'hôtel de ville de Saint-Félicien.

Résolution 2017-09-1661

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Sur proposition de monsieur Réal Côté, la séance est levée à 16h05.

Lucien Boily, président

Guy Ouellet, directeur général

